

## Compte rendu de la session d'automne 2015 CSS4 - Sciences humaines et sociales

Marseille, 13-16 octobre 2015

*Le contenu de ce compte rendu, rédigé par le président et le vice-président de la commission, n'engage que la responsabilité de ses auteurs.*

La session d'automne s'est déroulée au siège de l'IRD à Marseille du mardi 13 au vendredi 16 octobre 2015. La session plénière s'est tenue le mercredi 14 octobre. Les autres jours ont été consacrés aux évaluations (avancements, évaluations biennales d'activité).

Lors de cette session, nous avons rendu un hommage très amical à Hervé Rakoto-Ramiarantsoa, notre collègue et ami, membre de la CSS4, qui nous a quittés brutalement le 6 septembre. Une minute de silence a été observée en début de séance en son honneur.

### Débats en séance plénière

Membres de la Commission<sup>1</sup> :

Présents : Sylvie Archambault, Louis Arreghini, Rigas Arvanitis, Sophie Bava, Catherine Baron, Marie-Christine Cormier-Salem, Valérie Delaunay, Annabel Desgrées Du Loû, Anne Doquet, Yvan Droz, Abdou Salam Fall, Marc-Eric Gruénais, Agnès Guillaume, Béatrice Maurines, Marie-Thérèse Mengue, Jérôme Monnet, Christophe Jalil Nordman, Alain Piveteau, Mireille Razafindrakoto, Valentine Roux, Mohamed Tozy.

Absents excusés (avec participation écrite aux évaluations pour certains) : Olivier Bargain, Hugues Legros, Marie Lesclingand.

### Déroulement de la journée du 14 octobre

Matinée

- Intervention et discussions avec Jean-Paul Moatti, PDG de l'IRD
- Bilan des concours et des activités, calendrier 2015
- Information et discussions pour la préparation du rapport de mandature.

Après-midi

- Suite des discussions sur le contenu du rapport de mandature et l'organisation du travail de rédaction pour finaliser le rapport
- Evaluation des LMI (laboratoires mixtes de recherche) avec l'audition des porteurs de projet par visioconférence pour les 5 dossiers pour lesquels la CSS4 est en rapporteur principal).

<sup>1</sup> La CSS4 ne compte plus que 24 membres sachant que Bernard Lortic, parti à la retraite depuis février 2013, n'a pas été remplacé.

## Intervention de Jean-Paul Moatti

La CSS4 a pu noter favorablement le fait que, pour la première fois au cours des quatre années du mandat des CSS, le président de l'IRD soit venu à la rencontre des membres au cours de la session plénière.

Les échanges (qui ont duré près de deux heures) ont porté notamment sur les résultats des concours et les déclassements opérés par le jury d'admission, mais également sur le nouvel organigramme dans le cadre de la réorganisation du fonctionnement de l'Institut (création des 5 départements scientifiques ; renouvellement des commissions avec une redéfinition des périmètres : suppression de la CGRA1 et création de la CSS5).

Les discussions ont permis de souligner la nécessité d'une meilleure communication entre la direction et les Commissions, d'une clarification et transparence des procédures, des critères appliqués par les différentes instances, des calendriers pour les différentes activités pour lesquelles les CSS sont sollicitées. La CSS4 s'attachera à préciser dans le rapport de mandature les principales difficultés rencontrées et les recommandations qu'elle propose.

## Bilan et préparation du rapport de mandature

Après un rapide bilan des activités de la CSS4 au cours des derniers mois, notamment la participation de membres de la Commission au comité de sélection pour le recrutement 2015 de post-doctorants, à l'évaluation du LMI Mediter, aux groupes de travail pour le RCPS (Rapport de Conjoncture et de prospective scientifique), les discussions ont porté sur le contenu du rapport de mandature qui doit être diffusé en décembre 2015. Ce rapport aura un triple objectif :

- informer les ressortissants de la CSS4 sur les activités de la Commission au cours de son mandat ;
- faire remonter des recommandations à destination de la nouvelle direction au vu des difficultés rencontrées par la CSS4 au cours des quatre années passées ;
- transmettre à la prochaine CSS4 les acquis, informer sur les dossiers à suivre, et plus globalement, sur les problèmes et les enjeux liés au rôle des Commissions.

Afin d'atteindre ces objectifs et pour que les principaux messages puissent facilement être accessibles, il a été décidé qu'en plus du rapport proprement dit, la CSS4 proposera :

- une liste des points les plus importants qu'elle souhaite souligner en une page
- des fiches reprenant, pour chacune des principales activités de la CSS et à partir de son expérience, les tâches, les procédures mais surtout les difficultés que les prochains membres sont susceptibles de rencontrer.

Cette séance a permis de définir le plan de travail, d'avancer sur le contenu du rapport et de répartir les tâches. Une réunion des membres disponibles sera organisée début décembre pour la finalisation du rapport.

## Evaluation des projets de LMI

Avant le début de la séance consacrée à l'évaluation des LMI, les membres de la Commission ont discuté pour arrêter une règle claire pour la gestion des conflits d'intérêts. Ainsi les membres de la commission impliqués dans un LMI sont sortis de la salle au moment de l'évaluation du projet auquel ils participent. Par ailleurs, les porteurs de projets ne participent pas à la séance.

Des discussions ont également permis de mieux préciser les critères d'évaluation qui figurent dans l'appel à projet. Il a été souligné qu'un LMI est un instrument qui permet la structuration d'un laboratoire qui porte le projet, qui peut s'appuyer lui-même sur un réseau de laboratoires/projets existants.

La CSS4 a évalué dix projets de LMI dont :

- 5 pour lesquels la Commission était sollicitée à titre principal (ETARAR, GOUVERNANCE, MaCoTer, MOVIDA, SAGEMM). Une audition d'une vingtaine de minutes des porteurs de ces projets a été organisée.
- 5 autres projets pour lesquels la CSS4 était sollicitée à titre secondaire (AWA, CLAREA, SEDES, SENTINELLA, TAPIOCA)<sup>2</sup>.

## Réunions en sessions restreintes (13 et 15 octobre)

Les évaluations individuelles sont restreintes aux membres de corps au moins égal à celui du cas individuel considéré.

Les conflits d'intérêt déclarés ont amené au retrait de certains membres de la Commission pour tout ou partie de l'évaluation collégiale des dossiers (biennales et avancements).

### ***Evaluation des dossiers pour avancement***

#### ***Avancement en CR1***

Nombre de dossiers CSS4 déposés pour avancement en CR1 : 5

Nombre de postes ouverts pour avancement CR1 pour les 6 Commissions : 25

Liste des candidats proposés par la CSS4 pour promotion au grade de CR1 (par ordre alphabétique)

- CASILE Anne
- DIA Hamidou
- GRAFF Gwenola
- HANCART PETITET Pascale
- LAETHIER Maud

#### ***Avancement en DR1***

Nombre de dossiers CSS4 déposés pour avancement en DR1 : 16

Nombre de postes ouverts pour avancement DR1 pour les 6 Commissions : 12

Liste des candidats proposés par la CSS4 pour promotion au grade de DR1 (par ordre alphabétique)

- BREDELOUP Sylvie
- COGNEAU Denis
- DESCLAUX Alice
- GERARD Etienne

---

<sup>2</sup> En raison de contraintes diverses, et notamment de temps, les auditions n'ont pas pu être organisées pour les projets LMI pour lesquels la CSS4 était sollicitée en tant qu'évaluateur à titre secondaire.

- VIDAL Denis

### *Promotion au grade de DR de classe exceptionnelle 2e échelon*

Nombre de dossiers CSS4 déposés pour promotion DR0 2e échelon : 1

Nombre de postes ouverts pour avancement DR0 2e échelon pour les 6 Commissions : 1

Aucun candidat proposé par la CSS4 à l'avancement pour promotion au grade de DR CE2

### **Evaluations biennales**

Nombre de dossiers pour les évaluations biennales

- 28 dossiers DR

- 55 dossiers CR

83 dossiers au total

### **Autres évaluations**


La Commission a également donné un avis favorable sur un dossier pour une demande de changement de Commission.

## **AGENDA**

Réunion à Paris d'un groupe de travail pour la finalisation du rapport de mandature : 2 décembre 2015

Novembre 2015,

La présidente de la CSS4,



Mireille RAZAFINDRAKOTO